

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Dakar, le : 27 MAI 2020

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES  
DE DAKAR-THIAROYE



Le Directeur

**Objet :** Demande d'informations sur la situation  
des principales ressources halieutiques exploitées au Sénégal  
V/Réf. : GAIPES - S.G. AD/SDS/028/2020 du 11 mai 2020

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre lettre ci-dessus référencée, nous vous adressons les informations actuellement disponibles sur la situation des principales ressources halieutiques exploitées au Sénégal (voir Tableau joint). Les évaluations directes et indirectes ont été utilisées par ISRA/CRODT pour déterminer l'état des stocks halieutiques à travers des cadres de travail à l'échelle nationale, sous-régionale et internationale (COPACE, SCRS, ICCAT, etc.). Pour ce qui concerne la méthode directe, vous n'êtes pas sans savoir que le navire, non fonctionnel ces deux dernières années, est en carénage depuis le début de l'année 2020.

Le tableau joint donne un aperçu synthétique sur l'état d'exploitation des différents stocks ainsi que les mesures de gestion recommandées pour les principales ressources halieutiques exploitées dans la ZEE sénégalaise. Les dernières évaluations directes obtenues de 2015 et 2016 sont incluses à titre indicatif.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

A  
Monsieur le Président du  
Groupement des Armateurs  
et Industriels de la Pêche au Sénégal  
GAIPES/DAKAR

P.J. :

✓ Tableau synthétique sur l'état des stocks halieutiques du Sénégal

**Ampliations :**

DG-ISRA

Directeur des Pêches Maritimes (DPM)



Dr Hamet Diaw DIADHIOU

# Etat actuel des stocks halieutiques exploités dans la ZEE sénégalaise (ISRA/CRODT, 2020)

Lexique utilisé pour caractériser les niveaux d'exploitation

Les trois catégories adoptées par les groupes de travail scientifique pour indiquer l'état de stock sont :

- Non-pleinement exploité : le stock est en bon état et la pression de la pêche peut être augmentée sans affecter la durabilité. Toutes les augmentations doivent être considérées dans le contexte de la situation générale de l'environnement.

- Pleinement exploité : La pêche fonctionne dans les limites de la durabilité. La pression de pêche actuelle semble durable et peut être maintenue.

- Surexploité : La pêche est dans un état indésirable à la fois en termes de biomasse et de la mortalité par pêche. La pression de pêche devrait être réduite pour permettre au stock de se développer.

## Ressources pélagiques côtières (Stocks partagés)

Espèces	Etat d'exploitation	Recommandations et Mesures de gestion en vigueur
<i>Sardinella aurita</i>	Surexploité	La mortalité de pêche exercée sur ces stocks soit réduite pour tous les segments des flottilles de la sous-région.
<i>Sardinella maderensis</i>	Surexploité	
<i>Scomber colias</i>	Pleinement exploité	Il est recommandé de ne pas dépasser la moyenne des captures des deux dernières années soit 340 000 tonnes en 2016 au niveau de toute la sous-région
<i>Ethmalosa fimbriata</i>	Surexploité	L'effort soit réduit par rapport au niveau actuel, ce qui permettrait à l'ethmalose d'avoir un niveau de biomasse capable d'assurer la durabilité au niveau de la sous-région
<i>Trachurus trecae</i>	Surexploité	Une réduction de l'effort et des captures est recommandée au niveau de la sous-région

## Ressources pélagiques hauturières

<i>Albacore</i>	Sous exploité	- Pas de pêche avec des objets flottants naturels ou artificiels en janvier et en février dans la zone comprise entre la côte africaine, 20° W, 5°N et 4°S. - TAC de 110.000 t instauré.
<i>Patudo</i>	Surexploité	- Le total des prises admissibles pour 2016-2019 est fixé à 65.000 t pour les Parties contractantes et les Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes coopérantes. - Pas de pêche au moyen d'objets flottants naturels ou artificiels en janvier et février dans la zone comprise entre la côte africaine, 20°W, 5°N et 4°S. - Maximum 500 DCP actifs à tout moment par navire.
<i>Listao</i>	Pas Surexploité	Réduire l'effort de pêche Mesures de gestion en vigueur voir celles du Patudo et de l'albacore
<i>Voilier</i>	Surexploité	Limiter les prises des deux stocks de l'Atlantique à 67% de la PME (1 183 t)
<i>Espadon</i>	Sous exploité	Mesures de gestion en vigueur : TAC (2018-2021) : 13.200 t [Rec. 17-02] ; Taille minimum 125/119 cm Quota du Sénégal : 250 t
<i>Marlin bleu</i>	Surexploité	Mesure de conservation et de gestion en vigueur : Limite de débarquement de 2.000 t en 2016, 2017, 2018 et 2019.

Ressources démersales côtières		
<i>Epineplehus aeneus</i>	Surexploité	Il est recommandé une diminution progressive allant de 30 à 50% de la capture par rapport à 2018
<i>Pagrus caeruleostictus</i>	Surexploité	
Denté <i>Dentex macrophthalmus</i>	Non pleinement exploité	Réduire les captures par rapport à la dernière année (2018)
Pageot <i>Pagellus bellottii</i>	Pleinement exploité	Par mesure de précaution, il est recommandé de ne pas augmenter le niveau de capture par rapport à 2018.
Crevette <i>Farfantepenaeus notialis</i>	Pleinement exploité	Ne pas dépasser le niveau de capture de 2018.
Poulpe <i>Octopus vulgaris</i>	Pleinement exploité	Ne pas augmenter le niveau de capture par rapport à 2018.
Seiche <i>Sepia spp</i>	Surexploité	Par précaution, maintenir les captures au même niveau que celles de 2018 pour le stock de Sénégal-Gambie.
Ressources démersales profondes		
Merlus noirs <i>Merluccius spp</i>	Surexploité	Le niveau de capture de 2018 n'étant pas soutenable, le Groupe de travail recommande une réduction de ce niveau de capture.
Crevette gamba <i>Parapenaeus longirostris</i>	Pleinement exploité	Le groupe de travail recommande une diminution de 15% de l'effort de pêche et une diminution de la capture pour atteindre un niveau de capture soutenable (MSY). Un TAC annuel est instauré dans le cadre du plan d'aménagement de la crevette gamba

Résultats globaux de la campagne acoustique d'évaluation des ressources de petits pélagiques de janvier 2015 au Sénégal (en milliers de tonnes par principale espèce pélagique)

	Casamance	Centre	Nord	Total
Sardinelle plate	287,9	40,5	12	340,4
Sardinelle ronde	56,3	105,8	48	210,1
Chinchards noirs	22,6	50,9	6,9	80,4
Chinchards jaunes	19,1	1,9	13,3	34,3
Autres pélagiques	31,7	37,7	31,1	100,5
Maquereau		2,9	1,7	4,6
Pclon	29,4	8,9	1,3	39,6
<b>Total</b>	<b>447</b>	<b>248,6</b>	<b>114,3</b>	<b>809,9</b>